



LA CULTURE A PETITS PRIX

Et pourquoi payer le prix fort lorsqu'il suffit de se renseigner pour obtenir soit la gratuité, soit un tarif réduit. Certes, la culture n'a pas de prix, mais il est plutôt sympa de ne pas se restreindre et d'en profiter un maximum !

Le premier dimanche de chaque mois, vous pouvez découvrir [un musée près de chez vous](#), sans rien régler, exception faite toutefois des expositions temporaires.

La gratuité s'applique (hors musées privés)

- **aux jeunes âgés de 18 à 25 ans**, citoyens ou résidant dans un pays de l'Union européenne ; une pièce d'identité justifiant de son âge et de sa résidence/nationalité permet de profiter de cet avantage,
- **aux enfants de moins de 3 ans**,
- **aux personnes handicapées et son accompagnateur** sur présentation d'un justificatif, en cours de validité et délivré par les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH),
- **aux demandeurs d'emploi** sur présentation d'une attestation du Pôle Emploi datant de moins de 6 mois,
- **aux bénéficiaires de minima sociaux** (selon la définition du Ministère des Solidarités et de la Santé), et ses ayants-droits mentionnés sur l'attestation, sur présentation de l'attestation en cours de validité et de pièces d'identité avec photo.

Le Pass Education est « *un outil au service du développement de l'éducation artistique et culturelle et plus largement du rapprochement de la culture et de l'École. Il permet un accès gratuit aux collections permanentes de plus de 160 musées et monuments nationaux aux personnels exerçant de manière effective en école, collège et lycée publics* ».



Pour en savoir plus :

[Pass éducation : gratuité des musées et monuments nationaux](#)

[Le centre des monuments nationaux](#)

[le pass culture](#)

[La nuit européenne des musées 2019](#)

[Liste des sites culturels en accès libre à Paris](#)

